

CITE DES TROIS-RIVIERES



La ville des Trois-Rivières, fondée définitivement le 4 juillet 1634, par Lavolette, envoyé par Champlain, est la troisième ville de la Province de Québec, par son ancienneté et son importance, et vient après Montréal et Québec. Elle est située sur la rive nord du fleuve St. Laurent, à l'embouchure de la rivière St. Maurice, et embrasse une étendue de neuf milles carrés. Son site est des plus avantageux, ses points de vue sont charmants, et la verdure des arbres qu'on y remarque partout, lui donne l'aspect d'un véritable jardin, rempli de fraîcheur, de jeunesse et de vie. Elle est à mi-distance (90 milles) entre Québec et Montréal. Elle est aussi la capitale du District et le siège épiscopal du Diocèse des Trois-Rivières.

Les estacades, piliers et autres ouvrages, que le gouvernement fit construire sur le St Maurice en 1853, pour faciliter le flottage du bois, ont largement contribué à la prospérité de la ville.

Elle possède aujourd'hui un réseau complet de chemins de fer : le chemin de fer du Nord la met en communication avec Montréal et Québec, le chemin de fer des Piles la met en communication avec tout le littoral du St. Maurice et devra la relier plus tard au territoire du lac St. Jean. La ligne d'Arthabaska et le Grand-Tronc la mettent en communication avec les Cantons de l'Est et les Etats-Unis. En été elle jouit de tous les avantages de l'incomparable navigation du St. Laurent. Deux splendides vapeurs de "La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario" y arrêtent chaque soir.

Un bateau fait la traverse à toutes les demi-heures entre la ville et le débarcadère Doucet et un autre fait la traverse de St. Grégoire à toutes les heures.

entr
à ali
cette

on b

La
Elle
comm
pol q
l'adm
L'égl
bijou

tienn
Ursul
élèves
tenu
Dame
éduca

I
quatre
Laffèc
Nicole
I
trois
anglic
I
sans c
très-gr
cipales
les sci
à sept
nom d